Interview de Charles Rutten: l'ambiance à Val Duchesse (La Haye, 29 novembre 2006)

Source: Interview de Charles Rutten / CHARLES RUTTEN, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- La Haye: CVCE [Prod.], 29.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:04:48, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

 $http://www.cvce.eu/obj/interview_de_charles_rutten_l_ambiance_a_val_duchesse_l a_haye_29_novembre_2006-fr-61c1cc9f-0b19-4050-8133-c8f92e4e2f47.html$



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Interview de Charles Rutten: l'ambiance à Val Duchesse (La Haye, 29 novembre 2006)

[Etienne Deschamps] Négociations à Val Duchesse – là aussi vous y participez, vous êtes le secrétaire de la délégation néerlandaise. Quels sont les souvenirs que vous gardez de cette négociation à Val Duchesse, des procédures de travail, de l'ambiance dans laquelle s'est déroulée la préparation des futurs traités de Rome?

[Charles Rutten] Oui ça c'est également une mer à boire, parce que je ne peux pas répondre à toutes vos questions... Mais, en général, l'atmosphère à Val Duchesse était très positive. Les conditions matérielles étaient très primitives. Val Duchesse, en ce temps-là, était un ancien bâtiment qui était resté vide – je crois – pendant des années et des années, qui était dans un très mauvais état matériel, il n'y avait qu'un appareil de téléphone quand nous avons commencé. Enfin c'était très très pénible même, du point de vue matériel.

Ceci dit, l'ambiance était très positive, [dans] toutes les délégations, y compris la délégation française, où notamment Jean-François Deniau était un des jeunes participants, mais très actif; où il y avait le chef de la délégation [qui] était Marjolin, qui était aussi positif.

Les décisions évidemment étaient difficiles, c'était souvent très technique. Il fallait des experts qui connaissaient les matières. Je me rappelle surtout les négociations sur le droit douanier commun étaient extrêmement difficiles et longues et techniques. Une des grandes préoccupations, notamment des Allemands et de nous, était qu'il y aurait une forte tendance française et belge et italienne, pour créer une union douanière protectionniste, avec un tarif douanier commun beaucoup plus élevé de ce qui existait à ce moment-là en Allemagne et chez nous. Chez nous d'ailleurs c'était le tarif Benelux.

Mais enfin, là il y a eu un fonctionnaire belge, monsieur Dubois, qui a joué un rôle tout à fait décisif, qui a réussi à mettre les délégations d'accord sur un niveau moyen qui était acceptable pour tout le monde. Produit par produit, c'était une terrible affaire... Il restait encore une liste qui devait être décidée après l'entrée en vigueur, parce qu'il était trop difficile de se mettre d'accord avant.

Ça c'était une des discussions que je me rappelle très bien. Il y avait de longues discussions sur les questions de l'agriculture, les questions institutionnelles, les questions des transports... – enfin, c'était une mer à boire, littéralement.

Ceci dit, c'était tout à fait sensationnel, pratiquement, que les délégations se sont mis d'accord [en] six mois. Un traité avec une telle complexité, c'était pratiquement incroyable. À part tous ces aspects économiques, techniques, il y avait aussi des problèmes politiques importants. Il y avait évidemment le problème institutionnel, la question de savoir comment le comité des ministres allait prendre des décisions, la question de savoir s'il y aurait des décisions à la majorité qualifiée, comment formuler cette majorité qualifiée, quel serait le rôle de la Commission. Enfin, si je devais commencer à vous parler de tous ces détails, je continuerais encore pendant des heures...

Il y avait évidemment le problème de politique, qui avait déjà été soulevé à Venise, des relations avec les territoires d'Outre-mer.

